

Liste

Normes internationalement reconnues par SIX Exchange Regulation AG / réglementations relatives à l'établissement d'un rapport de développement durable

Norme	Description
Global Reporting Initiative (GRI)	La GRI est une organisation internationale indépendante dont l'objectif est d'aider les entreprises, les gouvernements et les autres organisations à comprendre et à communiquer l'impact sur leurs activités principales des questions essentielles de développement durable telles que le changement climatique, les droits de l'homme et la corruption. Bien que les normes 2021 de la GRI prévoient la possibilité d'établir des rapports "conformément" ou "en référence" aux normes, seule l'option "conformément" est en accord aux exigences de l'article 9, paragraphe 2, de la Directive Corporate Governance.
Sustainability Accounting Standards Board (SASB)	La SASB est une organisation indépendante à but non lucratif, qui a pour mission de développer une norme de reporting sur le développement durable qui aide les entreprises à divulguer des informations importantes et utiles à la prise de décision en matière de développement durable. Depuis août 2022, l'International Sustainability Standards Board de l'IFRS Foundation a repris la responsabilité des normes SASB et encourage les préparateurs et les investisseurs à continuer à utiliser les normes SASB.
IFRS Sustainability Disclosure Standards (ISSB)	L'International Sustainability Standards Board (ISSB) élabore, dans l'intérêt du public, des normes qui aboutiront à un référentiel mondial complet et de haute qualité en matière d'informations sur le développement durable, axé sur les besoins des investisseurs et des marchés financiers. L'ISSB a publié ses deux premières normes IFRS pour la publication d'informations sur le développement durable en juin 2023. Par la suite, le 25 juillet 2023, L'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) a reconnu les normes de l'ISSB comme étant appropriées pour servir de cadre global aux marchés des capitaux pour la production d'informations financières liées au développement durable.
European Sustainability Reporting Standards (ESRS)	En avril 2021, la Commission européenne a adopté une proposition législative pour une directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), qui exige des entreprises relevant de son champ d'application qu'elles établissent des rapports conformément aux normes européennes de reporting sur le développement durable adoptées par la Commission européenne (ESRS). Les ESRS ont été adoptées par la Commission européenne le 31 juillet 2023 et couvrent tout l'éventail des questions environnementales, sociales et de gouvernance, y compris le changement climatique, la biodiversité et les droits de l'homme.

Zurich, Décembre 2023